

## Programme de pratique du droit

### Qu'est-ce que le PPD ?

Le Programme de pratique du droit (PPD) offre aux diplômé(e)s de droit canadien une solution de rechange au stage traditionnel vers l'accréditation et l'admission au Barreau du Haut-Canada. Le PPD de l'Université d'Ottawa comprend une formation pratique intensive de quatre mois dans un cabinet juridique simulé, suivie d'un placement de quatre mois dans un milieu de travail juridique.

L'objectif du PPD est de faciliter la transition entre l'étude et la pratique du droit. Conçu par des avocat(e)s chevronné(e)s dans leurs domaines de droit respectifs et réputé(e)s pour leur engagement communautaire, notre programme d'études innovateur apprendra à nos candidat(e)s comment penser et agir comme des avocat(e)s.

### Comment pouvez-vous contribuer au succès du PPD ?

Les membres du Barreau du Haut-Canada peuvent :

- Offrir un placement de quatre mois à un(e) candidat(e) ;
- Devenir mentor dans le programme de mentorat du PPD ; et
- Participer à l'une des nombreuses activités d'apprentissage organisées par le PPD.

### Pourquoi offrir un placement à un(e) candidat(e) du PPD ?

- **Accéder à des stagiaires prêts à exercer leur profession :** Avant de commencer leurs placements, les candidat(e)s du PPD suivent une formation pratique intensive d'une durée de quatre mois où ils et elles se familiariseront avec tous les aspects de l'exercice de la profession juridique.
- **Augmenter la capacité de votre organisation de fournir des services en français :** Tous les candidat(e)s du PPD de l'Université d'Ottawa maîtrisent parfaitement la langue française et pourront offrir des services juridiques dans cette langue. Notre programme comprend une composante rigoureuse de rédaction juridique et de plaidoirie orale en français.
- **Accéder à des stagiaires bijuridiques :** Plusieurs candidat(e)s du PPD de l'Université d'Ottawa ont reçu une formation en droit civil et en common law.
- **Promouvoir l'accès à la justice :** Les avocat(e)s qui exercent dans des petits et moyens cabinets juridiques, des cliniques, des organisations à but non lucratif, des syndicats et à titre de conseillers juridiques jouent un rôle crucial dans la promotion de l'accès à la justice. En offrant un placement à un(e) candidat(e) du PPD, vous contribuez à former la prochaine génération d'avocat(e)s prêts à se joindre à ces milieux de travail.

Faculté de droit

613-562-5800 poste 1973

pratiquezledroit@uOttawa.ca

[commonlaw.uottawa.ca/ppd](http://commonlaw.uottawa.ca/ppd)



uOttawa

Faculté de droit  
Faculty of Law

Section de common law  
Common Law Section

